



CHENONCEAUX BLÉRÉ (37) Itinéraire cyclable N°11 et 12 à Saint Martin, N°17 à La Croix en Touraine et N°19 à Chenonceaux

Le projet d'itinéraire cyclable entre Chenonceaux et Bléré vise à créer une voie sécurisée et agréable pour les cyclistes, favorisant ainsi la mobilité douce et le tourisme durable dans la région. Les principaux objectifs du projet incluent l'amélioration de la sécurité des cyclistes, le développement de l'attractivité touristique locale, et la promotion de l'intermodalité en facilitant l'accès aux transports publics.

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle
- Création de piste cyclable en site propre
- Reprofilage des chemins existants
- Sécurisation des traversées vélos et piétons
- Remplacement des bordures existantes
- Création de passages abaissés
- Création de trottoirs attenants aux pistes cyclables bilatérale
- Busage du fossé

Maître d'ouvrage :

Communauté de commune
Autour de Chenonceaux Bléré

Aménagements :

Piste cyclable /
Promenade piétonne

Missions exercées :

Maîtrise d'œuvre complète VRD

Coût des travaux :

1 152 000 € HT

Stade d'avancement :

Début des travaux en janvier
2024